



ACS/2013/DRR.21/INF.008
Langue originale : anglais
Dernière actualisation : 27 août 2013

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE

XXI REUNION DU COMITE SPECIAL POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, 02 Octobre 2013

**Document de Concept de Projet (DCP)
Master Régional**

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE – AEC –

DOCUMENT DE CONCEPT DE PROJET DE L’AEC

(DCP AEC)

-

**Master régional en développement durable centrée sur la réduction des risques
de catastrophe**



TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....4

I. VUE D'ENSEMBLE DU PROJET.....5

A. DESCRIPTION DU PROJET... ..5

- 1.1 Nom/Numéro du projet.....5
- 1.2 Domaine prioritaire de l'AEC.....5
- 1.3 Objectifs.....5
- 1.4 Justification.....5
- 1.5 Résultats/Composantes.....5
- 1.6 Durée estimée et Coût.....5
- 1.7 Etat actuel d'avancement5

B. PARTIES PRENANTES

- 1.8 Institution responsable.....5
- 1.9 Bénéficiaires.....5
- 1.10 Institutions partenaires.....5
- 1.11 Institutions exécutantes.....6
- 1.12 Bailleurs de fonds.....6

II. LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROJET6

A. CONTEXTE ET ANTECEDENTS.6

- 2.1 Caractéristiques du secteur.....6
- 2.2 Problèmes à résoudre.....7
- 2.3 Proposition de projet.....7
- 2.4 Autres interventions.....8

B. OBJECTIFS.....8

- 2.5 Objectif général du projet.....8
- 2.6 Objectif(s) spécifique(s) du projet ...8
- 2.7 Résultats escomptés.....8

C. PARTIES PRENANTES.....9

- 2.8 Bénéficiaires.....9
- 2.9 Institutions participantes.....9

D. BENEFICES, RISQUES ET VIABILITE.....10

- 2.10 Bénéfices.....10
- 2.11 Risques critiques et viabilité.....11.
- 2.12 Viabilité à long terme.....11

III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....12

A. COMPOSANTES ET ACTIVITES

- 3.1 Description des composantes.....12
- 3.2 Calendrier prévisionnel.....14

B. EXECUTION.....15

- 3.3 Moyens physiques requis.....15
- 3.4 Expertise requise.....15
- 3.5 Equipe chargée du projet.....15

- 3.6 Matrice des responsabilités.....15

C. COUT.....15

- 3.7 Matrice de financement.....16

IV. EVALUATION DU PROJET

- 4.1 Enseignements tirés de programmes similaires.....16

- 4.2 Points requérant une attention Particulière.....16

- 4.3 Indicateurs vérifiables.....16

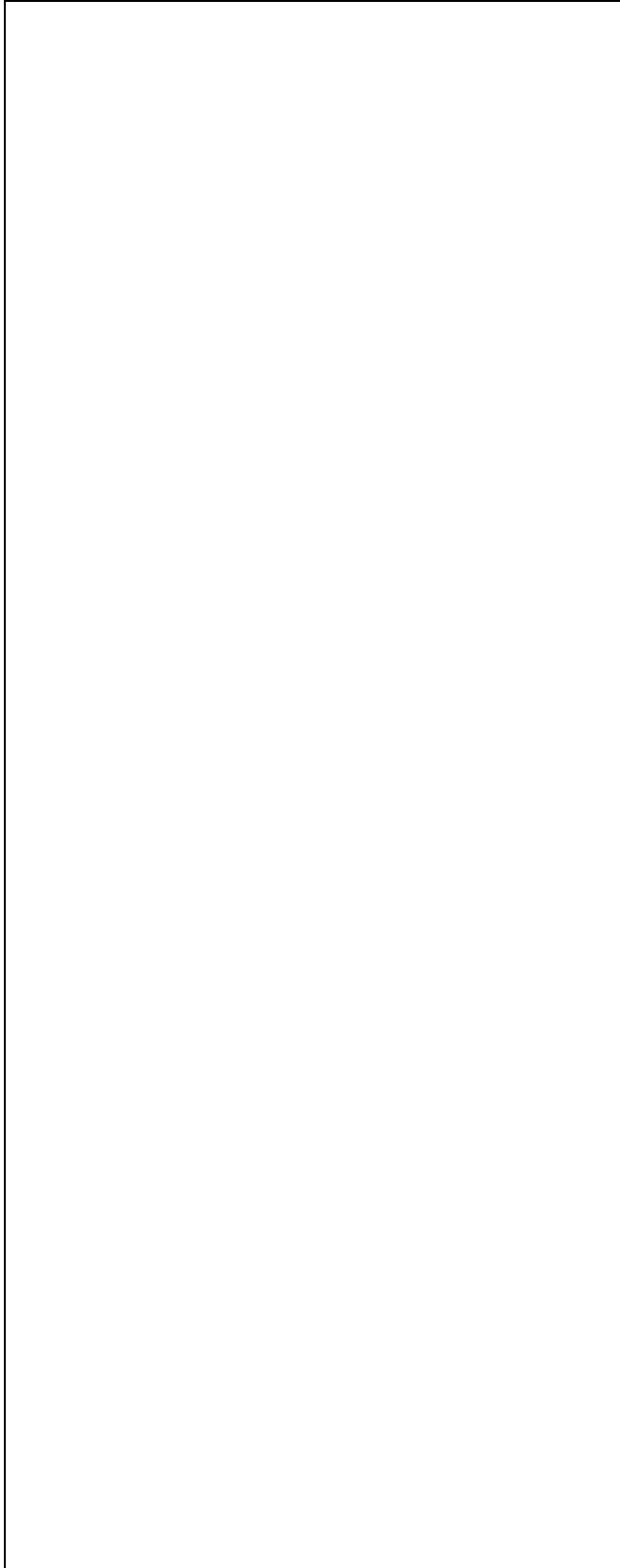
- 4.4 Rapports de progression et rapport final. .16

ANNEXE I – CALENDRIER DES ACTIVITES...17

ANNEXE II – BUDGET DETAILLE.....17

ANNEXE III – CADRE LOGIQUE.....17

ANNEXE IV – DIVERS.....17



ABREVIATIONS ET ACRONYMES

| | |
|-----------------|---|
| AEC | Association des Etats de la Caraïbe |
| ACP | Asie Caraïbe Pacifique |
| FS AEC | Fonds spécial de l'Association des Etats de la Caraïbe |
| CARICOM | Communauté et marché commun de la Caraïbe |
| CCRIF | Mécanisme d'assurance risque catastrophe caribéenne |
| CDEMA | Agence caribéenne de gestion des urgences |
| CEPRENAC | Centre de coordination pour la prévention des catastrophes en Amérique centrale |
| CERMES | Centre de gestion et des études sur l'environnement |
| IMHC | Institut de météorologie et d'hydrologie de la Caraïbe |
| RSE | Responsabilité sociale des entreprises |
| CC | Changement climatique |
| RRC | Réduction des risques de catastrophes |
| CRRC | Centre de réduction des risques de catastrophe |
| CEPALC | Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe |
| GC | Grande Caraïbe |
| CAH | Cadre d'action de Hyogo |
| BID | Banque interaméricaine de développement |
| FISCR | Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge |
| OIM | Organisation internationale des migrations |
| PdA | Protocole d'accord |
| OECD | Organisation des Etats de la Caraïbe orientale |
| OPS | Organisation panaméricaine de la sante |
| DCP | Document de concept de projet |
| REDULAC | Red universitarios de Latinoamerica y el Caribe para la gestion y reduccion del riesgo de desastres |
| SALISES | Sir Arthur Lewis Institute of social economic studies, St Augustine |
| DD | Développement durable |
| SEDU | Sustainable economic development unit (UWI) |
| SICA | Système d'intégration centraméricain |
| PASM | Plan d'action de Saint-Marc |
| CRS | Centre de recherches sismiques |
| TBD | To be determined=à déterminer |
| UAG | Université des Antilles et de la Guyane |
| UN | Nations unies |
| PNUD | Programme des Nations unies pour le développement |
| PNUE | Programme des Nations unies pour l'environnement |
| UNISDR | Stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes |
| UNOCHA | Bureau de coordinations des affaires humanitaires des Nations unies |
| UWI | University of the West Indies |

| I. VUE D'ENSEMBLE DU PROJET | |
|---|---|
| A. DESCRIPTION DU PROJET | |
| 1.1 Nom et Numéro du projet | Master régional en réduction des risques de catastrophe et Développement durable |
| 1.2 Domaine prioritaire de l'AEC | Réduction des risques de catastrophe |
| 1.3 Objectifs | <p><u>Objectif général</u> : établir un réseau d'universités publiques publiques, de départements, d'instituts et de centres totalement ou principalement impliqués dans le DD et la RRC.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) Améliorer la formation en DD et RRC ; (b) Promouvoir la collaboration universitaire et les échanges entre étudiants et professeurs en DD et RRC. |
| 1.4 Justification | Nécessité de former des professionnels hautement qualifiés axés sur la solution des problèmes rencontrés par la région dans les domaines du développement durable associés aux questions de préparation aux catastrophes et à leur gestion. |
| 1.5 Résultats / Composantes | <ul style="list-style-type: none"> (a) Vue d'ensemble des forces politiques, économiques, sociales et culturelles qui façonnent la GC ; (b) Développement des capacités de recherche des étudiants en DD et RRC sur les sujets étudiés tout au long de ce Master ; (c) Développement des capacités des étudiants diplômés à apporter des solutions concrètes aux problèmes auxquels la GC se trouve confrontée. |
| 1.6 Durée estimée et Coût | Durée estimée : 2 ans minimum. |
| 1.7 Etat actuel d'avancement du projet | En préparation |
| B. PARTIES PRENANTES | |
| 1.8 Institution responsable | AEC, universités publiques participantes |
| 1.9 Bénéficiaires | AEC, universités publiques participantes |
| 1.10 Institutions partenaires | <p>AEC, universités publiques participantes</p> <p>Organes de la Conférence (organisations concernées par la RRC qui ont participé à la conférence de haut niveau de l'AEC sur la Réduction des risques de catastrophe, en Haïti, en 2007) :</p> <p>CDEMA, CEPREDENAC, CEPALC, BID, FICR, OPS, PNUD,</p> |

| | |
|--------------------------------------|---|
| | UNISDR, UNOCHA |
| 1.11 Institutions exécutantes | Universités publiques participantes |
| 1.12 Bailleurs de fonds | Fonds spécial de l'AEC et CEPALC (Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et la Caraïbe) |

II. LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROJET

A. CONTEXTE ET ANTECEDENTS

2.1 Caractéristiques du secteur

A l'Association des Etats de la Caraïbe, nous considérons que « la sauvegarde de la vie des êtres humains, la protection de leurs moyens de subsistance et ceux de l'économie locale et de l'environnement est le but primordial de la prévention des risques¹ ».

Dans le contexte de la Décennie des Nations unies en vue du développement durable (2005-2014), on convient généralement que l'éducation centrée sur la prévention des risques et sur le changement climatique mondial doit faire partie intégrante de la stratégie éducative visant à promouvoir des sociétés durables.

C'est ainsi que l'Association des Etats de la Caraïbe encourage l'intégration de la RRC dans les programmes scolaires de la Grande Caraïbe afin de forger la résilience des populations vulnérables aux menaces naturelles de la région.

Etant donné qu'il s'agit d'un problème commun concernant le développement durable de la région, l'idée s'est imposée de promouvoir un Master régional en développement durable et en réduction des risques de catastrophe.

Cet engagement est conforme au Plan d'action de Saint Marc :

Article 14 : « Encourager et contribuer à l'échange d'expériences nationales en introduisant les questions de prévention des risques de catastrophe à tous les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, universitaire, académique et scientifique) et de formation formelle et non formelle ».

Article 15 : « Encourager et contribuer au développement et à la révision des programmes d'étude adressés aux secteurs de l'éducation formelle et non formelle, en collaboration avec les institutions nationales et régionales établies ».

Il est également important de noter que cette initiative va dans le sens du Cadre d'action de Hyogo (CAH) 2005-2015. Parmi les cinq actions prioritaires de cette stratégie mondiale,

¹ Plan d'action de Saint Marc, paragraphe ii

l'éducation occupe une place importante au 3^{ème} rang : « Avoir recours à la connaissance, à l'innovation et à l'éducation pour édifier une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux ».

2.2 Problèmes à résoudre

Cette initiative répond à la nécessité de former des professionnels hautement qualifiés, orientés vers la solution des problèmes auxquels la région est confrontée en matière de développement durable (humain, social, environnemental, institutionnel et au niveau des infrastructures), associés à des problèmes tels que la gestion et la prévention des catastrophes.

La nécessité de ce diplôme se justifie par :

- L'absence relative d'échanges au niveau éducatif et universitaire entre les pays de la Grande Caraïbe ;
- Le besoin de fusionner dans un cursus commun, les programmes spécialisés et de haut niveau existants, et de partager les connaissances et les compétences d'enseignement du personnel universitaire de la Grande Caraïbe ;
- L'absence de diplômes de Master en Réduction des risques de catastrophe et de Développement durable dans l'ensemble de la Grande Caraïbe.

2.3 Proposition de projet

Le programme de ce Master s'inscrit dans le cadre des missions générales de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC). L'article 3.a de la Convention créant l'AEC précise, en fait que : « L'Association est une organisation de consultation, de concertation et de coopération dont l'objectif est d'identifier et de promouvoir la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à renforcer, utiliser et développer les capacités collectives de la Caraïbe afin de parvenir à un développement soutenu dans les domaines culturel, économique, scientifique et technologique ». L'un des objectifs déterminants de ce programme consiste à promouvoir la coopération en matière d'éducation, de recherche et d'acquisition des compétences afin de contribuer au développement durable des membres de l'Association des Etats de la Caraïbe.

La définition de ce programme de Master participera aux efforts de la Grande Caraïbe pour intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les programmes et les cadres du développement durable y compris dans les cadres stratégiques de protection de l'environnement, de diversification économique et de réduction de la pauvreté.

Ce projet sera soutenu par le Secrétariat de l'AEC et par le Fonds spécial, et exécuté par les institutions participantes, universités publiques des Etats membres et des Membres associés offrant des diplômes de Master en Développement durable et en Réduction des risques de catastrophe ou dans tout autre domaine d'études pertinent.

Les universités publiques choisies seront structurées en réseaux en s'appuyant sur des critères linguistiques (réseaux respectivement, hispanophone, anglophone et francophone), et coopéreront pour créer un diplôme de Master commun. Ce diplôme, **Master en Développement**

durable centré sur la Réduction des risques de catastrophe, sera délivré par les trois universités publiques désignées pour représenter chacun de ces réseaux.

Afin de promouvoir les relations entre recherche et exécution de ce programme, les organisations régionales travaillant sur le développement durable et la réduction des risques de catastrophe devront être impliquées comme parties prenantes qui auront une importance significative pour ce programme.

Compte tenu du lien qui existe entre recherche et définition des politiques à appliquer, les parties prenantes suivantes, outre l'AEC, pourraient être consultées et impliquées : CARICOM, SICA, et OECO.

2.4 Autres interventions

Il serait possible de contacter et d'intégrer dans ce programme des organisations nationales concernées par la réduction des risques ; c'est ainsi par exemple, qu'on a approché le « Conservatoire du littoral de la Guadeloupe » pour l'inviter à y participer en présentant des exposés à l'université, en accueillant des étudiants comme stagiaires etc....

B. OBJECTIFS

2.5 Objectif général du projet

Etablissement d'un réseau d'universités publiques, de départements, d'instituts et de centres totalement ou principalement impliqués dans des études de Développement durable et de Réduction des risques de catastrophe, par la création d'un diplôme de Master spécialisé, délivré par trois universités publiques (respectivement anglophone, hispanophone, francophone).

2.6 Objectif(s) spécifique(s) du projet

- (a) Améliorer la formation en études de Développement durable et de Réduction des risques de catastrophe par une plus grande coopération entre les instituts, les départements et les universités publiques de la région et extérieures à la région.
- (b) Promouvoir la collaboration entre universités publiques ainsi que les échanges entre étudiants et professeurs en Développement durable et en Réduction des risques de catastrophe, contribuant ainsi au renforcement du développement durable Pan-caraïbe et à la résilience face aux catastrophes.
- (c) Servir de groupe de réflexion informel pour conduire des recherches et des analyses permettant de contribuer aux activités de conseil de l'Association des Etats de la Caraïbe. On demandera aux étudiants de rédiger des essais sur des thèmes intéressant les membres de l'AEC.

2.7 Résultats escomptés

- (a) Cette spécialité offrira aux étudiants une chance unique de dépasser les limites de leur discipline et de Master un panorama complet des forces politiques, économiques, sociales, géographiques et culturelles qui façonnent la Grande Caraïbe.

- (b) Développer les capacités de recherche des étudiants dans les domaines étudiés tout au long du Master.

C. PARTIES PRENANTES

- Universités publiques, départements, instituts et centres de la Grande Caraïbe ;
- Etats membres et Membres associés de l'AEC et plus particulièrement, leurs ministères et/ou leurs institutions responsables de la Réduction des risques de catastrophe et du Développement durable ;
- Les Organes de la Conférence (organisations concernées par la RRC ayant participé à la conférence de haut niveau organisée par l'AEC à Haïti en 2007) ;
- La **CDEMA** (Agence caribéenne de gestion des urgences), le **CEPREDENAC** (Centre de coordination pour la prévention des catastrophes en Amérique centrale), la **CEPALC** (Commission des Nations unies pour l'Amérique centrale et la Caraïbe), la **BID** (Banque interaméricaine de développement), la **FISCR** (Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge), l'**OPS** (Organisation panaméricaine de la santé), le **PNUD** (Programme des Nations unies pour le développement), l'**UNISDR** (Stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes), l'**UNOCHA** (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires).
- Autres organisations internationales et régionales concernées par la RRC et le DD que ce soit à l'échelle mondiale ou régionale :
 - . le **CCRIF** (Mécanisme d'assurance risque catastrophe caribéenne) ;
 - . le **PNUE** (Programme des Nations unies pour l'environnement) ;
 - . l' **OIM** (Organisation internationale des migrations) ;....

2.8 Bénéficiaires :

- toute la population de la grande Caraïbe ;
- étudiants, professeurs et chercheurs dans la région et à l'extérieur ;
- Etats membres et Membres associés de l'AEC ;
- Direction de la Réduction des risques de catastrophe de l'AEC.

2.9 Institutions participantes

- Universités publiques anglophones ;
- Universités publiques francophones ;
- Universités publiques hispanophones.

| | | | |
|-------------------------------------|--------------|---------------|----------------|
| Nom de l'institution | | | |
| Nom et prénom du représentant légal | | | |
| Adresse | | Ville | |
| Pays | | | |
| Tel. : XXXXXXXXX | Fax :XXXXXXX | E-mail : XXXX | Site Web :XXXX |

D. BENEFICES, RISQUES ET VIABILITE

2.10 Bénéfices

- ***Bénéfices pour les étudiants :***

Ce programme offrira aux participants l'opportunité de pouvoir développer leurs compétences en :

- analyse et évaluation des problèmes de développement durable et de réduction des risques de catastrophe avec une projection internationale ;
 - proposition de solution aux problèmes de DD (que ce soit sur le plan humain, social, environnemental, institutionnel et au niveau des infrastructures) et de RRC ;
 - évaluation de l'impact des programmes de développement social ;
 - investigation sur la fonction des transferts de technologie dans le DD, orientés vers le développement économique et social ;
 - investigation sur la fonction des transferts de risque dans la gestion des catastrophes ;
 - recours aux outils et aux méthodologies pour le développement et pour l'atténuation des risques à travers des programmes et des projets de recherche ;
 - travail en groupe de recherche ;
 - (appropriation moderne des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'apprentissage dans le cas de programme de développement en ligne).
- ***Bénéfices pour les universités publiques :***
 - échanges et coordination dans les recherches ;
 - développement des programmes d'échanges internationaux ;
 - accroissement de la visibilité.
 - ***Bénéfices pour les organisations régionales concernées par la réduction des risques de catastrophe et le développement durable :***

- constitution d'une réserve de candidats pouvant être recrutés soit comme stagiaires soit comme employés ;
- développement de la recherche sur des sujets cruciaux.
- **Bénéfices pour les organismes politiques (régionaux et nationaux) :**
- Recommandations fondées sur des recherches, pour la définition de politiques.

2.11 Risques critiques et viabilité

| Risques critiques | Estimation des risques | Mesures d'atténuation des risques |
|--|------------------------|--|
| Absence de réaction de la part des institutions participantes concernées | Elevé | Impliquer ces institutions dans les cursus |
| Manque de ressources financières pour l'exécution | Elevés | Avant le lancement officiel, il convient de s'assurer des ressources financières requises et de définir un business plan approprié et viable |
| Difficultés pour obtenir l'accréditation du diplôme à l'échelle internationale | Réduit | Intégrer ce programme dans le cadre d'institutions déjà reconnues |
| Manque de participation des étudiants | Modérés | Accroître la communication grâce à des outils modernes et bien ciblés (Google, Facebook) |
| Impossibilité de lancer ce programme en ligne | Elevés | Cette caractéristique du programme n'est pas obligatoire |

2.12 Viabilité à long terme

Ce programme est prévu pour durer longtemps et par conséquent, pour être intégré dans le cursus des institutions participantes. Afin de tenir compte de cette caractéristique il convient de s'assurer des points suivants :

- **Viabilité financière :**
 - Droits d'inscription

Il est prévu que les droits d'inscription acquittés par les étudiants inscrits à ce programme de Master fourniront les ressources financières nécessaires aux institutions participantes pour sa mise en œuvre

- Fonds spécial de l'AEC

Idéalement, l'AEC devrait garantir un financement suffisant de la part de ses partenaires afin d'assurer le lancement approprié de ce programme. Dans ces conditions, des fonds seront alloués par le Fonds spécial de l'AEC afin de contribuer aux frais généraux de gestion et de suivi du programme.

- **Viabilité opérationnelle :**

- Organisation

Il est déterminant pour que ce programme soit mené à bien, que son organisation soit clairement définie et que son fonctionnement ne dépende pas du soutien de l'AEC mais qu'il soit vraiment indépendant sur le plan organisationnel.

Pour plus de détails, consulter le paragraphe B3.5 et B3.6 de ce DCP

- Recherche de partenariats

Afin d'assurer l'avenir de ce programme et de contribuer à son développement ultérieur, il est important d'envisager en permanence d'y inclure de nouvelles institutions participantes.

- *Le context caribéen*

De manière idéale ce programme régional devrait pouvoir compter sur la participation des universités publiques, des centres de recherche et des organismes spécialisés dans chacun des pays de la Grande Caraïbe.

- *Le context PEID/ACP*

Ce programme pourrait bénéficier en plus des participations régionales, de celle d'organisations et d'universités publiques extérieures à la région, idéalement, d'entités appartenant aux Petits Etats insulaires en développement ou aux pays de l'ACP.

- Communication

Afin de tenir les étudiants caribéens informés de l'existence de ce programme, il conviendra de mettre en place une campagne de communication efficace et bien ciblée. Cette stratégie de communication devra se poursuivre afin d'assurer les futures inscriptions des étudiants.

- Accreditation

La reconnaissance internationale sera essentielle pour l'insertion professionnelle des étudiants inscrits et pour la publication des recherches effectuées dans le cadre de ce programme, c'est pourquoi, il sera déterminant d'obtenir la meilleure accréditation possible, et de respecter en permanence les normes qui y seront associées.

III. MISE EN OEUVRE DU PROJET

A. COMPOSANTES ET ACTIVITES

3.1 Description des composantes

Universités publiques cibles : ce programme cible les universités publiques des Etats membres et des Membres associés, offrant des diplômes de Master en Développement durable, en Réduction des risques de catastrophe et dans d'autres matières concernées.

Les universités publiques sélectionnées seront structurées en réseaux fondés sur des critères linguistiques (réseaux respectivement hispanophone, anglophone et francophone) qui coopéreront pour créer un diplôme de Master commun. Ce diplôme, **Master en Développement durable centré sur la Réduction des risques de catastrophe**, sera délivré par les trois universités publiques désignées pour représenter chacun de ces réseaux.

Financement : afin de minimiser les coûts pour les universités publiques, ce programme n'exigera pas nécessairement de créer de nouveaux cours ou d'employer de nouveaux enseignants. L'idée est plutôt d'intégrer les étudiants participants, au cursus d'un Master existant, de sorte que le recours aux documents, aux enseignants et aux autres ressources soit maximisé. Chaque réseau aura la possibilité d'organiser la mobilité des enseignants vers l'université principale si cela s'avère nécessaire, les dispositions étant prises pour couvrir les frais de logement et de voyage pour un semestre. L'AEC espère trouver des donateurs pour soutenir ce programme, par le financement de bourses de mobilité pour les étudiants participants. Le Secrétariat de l'AEC et le Fonds spécial soutiendront aussi ce programme qui sera mis en œuvre par les institutions participantes.

Gestion administrative et inscriptions : chaque réseau participant recrutera 5 étudiants. Une université sera désignée dans chacun de ces réseaux pour accueillir les étudiants, les enseignants et les autres ressources indispensables. Cependant, les étudiants pourront être recrutés dans tous les Etats membres et Membres associés tandis que les chargés de cours invités pourront être recrutés dans toutes les universités publiques appartenant à ces réseaux. Les universités publiques désignées seront responsables de l'inscription au programme, de leurs 5 étudiants, leur fournissant informations et conseils au sujet de l'aide financière (bourses disponibles dans le pays ou offertes par l'université) et de l'assurance maladie. Les droits universitaires correspondant à ce Master seront versés uniquement à l'université de tutelle.

Droits universitaires, bourses, aides financières : ce sont les universités publiques principales désignées pour chacun des réseaux qui se chargeront des questions administratives telles que la collecte des droits universitaires, les informations sur les bourses et sur les autres aides financières. Outre les fonds des donateurs, rassemblés par l'AEC, les étudiants pourront bénéficier de bourses et de toute autre aide financière disponible dans leur pays d'origine.

Hébergement : à chaque fois que cela sera possible, les trois universités publiques principales désignées seront chargées de faciliter pour un semestre, l'hébergement sur leur campus, des étudiants et des chargés de cours invités. Il sera demandé aux étudiants d'assurer la prise en charge financière de leur hébergement.

- **Conditions d'admission**

Seuls les étudiants ressortissants des Etats membres et des Membres associés de l'AEC pourront participer à ce programme.

Ce programme n'accueillera pas plus de 15 étudiants issus des différents pays participants, sélectionnés sur dossier (avec au moins un diplôme de premier cycle et d'excellentes notes).

Les étudiants concernés devront avoir des connaissances de base dans les 3 langues de travail de l'AEC et devront avoir une pratique courante de l'Anglais afin de pouvoir suivre des cours et d'être évalués dans cette langue. Tous les cours et les examens se dérouleront en Anglais ou dans la langue maternelle du chargé de cours.

- **Structure**

Les étudiants sélectionnés suivront successivement les cours dans trois des universités publiques principales choisies, pendant un semestre.

Le **Diplôme de Master régional en Développement durable centrée sur la Réduction des risques de catastrophe** sera délivré par les trois universités publiques d'accueil sélectionnées.

- **Langues étrangères**

Suivant leur niveau de langue, les étudiants suivront des cours d'Espagnol et de Français. Les étudiants ayant une pratique courante de ces trois langues seront dispensés de ces cours.

- **Mémoire et stage**

Le quatrième semestre sera consacré à un stage ou à la rédaction d'un mémoire.

Stage : les Organes de la Conférence seront, en tant que parties prenantes à ce projet, fortement encouragés à accueillir dans leurs institutions, les étudiants de ce programme, en tant que stagiaires. La durée de ce stage devra être de 6 mois et le forfait de rémunération laissé à la discrétion de l'organisation d'accueil.

Mémoire : le mémoire devra représenter au moins cent pages. Il devra identifier un problème et en présenter une interprétation originale. Il devra s'appuyer sur la documentation existant dans ce domaine et y apporter des données nouvelles factuelles en ce qui concerne le problème traité. Le noyau de ce travail devra être tiré de publications, d'entretiens, d'archives et de tout autre matériel pouvant être qualifié de source primaire. Les grands traits de cette recherche devront avoir été approuvés par au moins deux professeurs enseignant dans ce Master.

3.2 Calendrier prévisionnel

| | | Mois | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | |
|-------------|---|----------|---|---|---|---|---|---|----|----|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|---|---|---|---|---|---|---|--|
| Phase | Composante | Activité | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Conception | Conception du programme | 1,1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Présentation de l'avant-projet | 1,2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Finalisation du projet avec les partenaires | 1,3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Diffusion du DCP | 1,4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Soumission au Comité spécial | 1,5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Preparation | Modifications du DCP | 2,1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Finalisation des responsabilités | 2,2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Finalisation du programme d'activités | 2,3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Mise en place budget et administration | 2,4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Campagne de communication | 2,5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Exécution | Début des cours pour la 1ère session | 3,1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Suivi d'exécution | 3,2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Fin de la 1ère année | 3,3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

B. EXECUTION

3.3 Moyens physiques requis

Afin de minimiser les coûts pour les universités publiques, ce programme n'exigera pas nécessairement de créer de nouveaux cours ou d'employer de nouveaux enseignants. L'idée est plutôt d'intégrer les étudiants participants au cursus d'un Master existant, de sorte que le recours aux documents, aux enseignants et aux autres ressources soit maximisé. Chaque réseau aura la possibilité d'organiser la mobilité des enseignants vers l'université principale si cela s'avère nécessaire, les dispositions étant prises pour couvrir les frais de logement et de voyage pour un semestre. L'AEC espère trouver des donateurs pour soutenir ce programme par le financement de bourses de mobilité pour les étudiants participants. Le Secrétariat de l'AEC et le Fonds spécial soutiendront aussi ce programme qui sera mis en œuvre par les institutions participantes.

3.4 Expertise requise

Les chargés de cours et les équipes administratives seront issus des universités publiques participantes.

3.5 Composition de l'équipe chargée du projet

Personnel habituel de la Direction de la Réduction des risques de catastrophe de l'AEC.

3.6 Matrice des responsabilités

| Rôle / Responsabilité | Acteur |
|--|--|
| Communication | Toutes les institutions participantes |
| Sélection des étudiants | 5 étudiants recrutés dans chacun des réseaux par une équipe d'enseignants et de représentants des institutions participantes |
| Inscription des étudiants | Par les 3 universités publiques d'accueil |
| Budget et Administration | Sous la responsabilité des 3 universités publiques d'accueil |
| Hébergement des enseignants invités et des étudiants | Facilité par les 3 universités publiques d'accueil sur leur campus à chaque fois que possible. Les étudiants auront la charge de leur loyer. |

C. COUT

3.7 Matrice de financement

| | Service | Jours | Honoraires/ Montant | Sources de financement | | | TOTAL |
|---------------------------------------|---------|-------|------------------------|------------------------|-----|-----|-------|
| | | | | ... | ... | ... | |
| Consulting | | | | | | | |
| Honoraires | | | | | | | |
| Voyages (région) | | | | | | | |
| Equipement | | | | | | | |
| (Achat / Production / ...) | | | | | | | |
| ... | | | | | | | |
| Divers | | | | | | | |
| ... | | | | | | | |
| Suivi et gestion du projet | | | | | | | |
| Rapports de progression | | | | | | | |
| Communications | | | | | | | |
| Traductions | | | | | | | |
| ... | | | | | | | |
| Faux-frais | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | |

IV. EVALUATION DU PROJET

- 4.1 Enseignements tirés de programmes similaires
- 4.2 Points requérant une attention particulière
- 4.3 Indicateurs vérifiables
- 4.4 Rapports de progression et rapport final

ANNEXE I – CALENDRIER DES ACTIVITES

ANNEXE II - BUDGET DETAILLE

| Composante X : | | | | | | |
|----------------------------|-------------------------------|----------------|--------------|-------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Activités | Rubriques Dépenses | Service | Durée | | Sources de financement | Cout total |
| | | | Jours | Mois | | |
| X.1 | | | | | | |
| X.2 | | | | | | |
| X. | | | | | | |
| TOTAL COMPOSANTES X | | | | | | |

ANNEXE III – CADRE LOGIQUE

| OBJECTIFS | INDICATEURS VERIFIABLES | MOYENS DE VERIFICATION | HYPOTHESES FAVORABLES |
|------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT | | | |
| BUT | | | |
| COMPOSANTES/ PRODUITS | / | | |

onsulting
onsultant F
onsultant T

| | | | |
|--------------------------------------|--|--|--|
| | | | |
| ACTIVITES /FACTEURS DE PRODUCTION | | | |

ANNEX IV - DIVERS